


Commune de Berry Bouy (nord)

Vu pour être joint à la délibération du Conseil
Communautaire arrêtant le PLUi le 17 juin 2021

0 200 400 600 m

Collaboré janvier 2019



Éléments ponctuels

- ★ Patrimoine bâti protégé
- Arbre protégé
- ◆ Bâti pouvant demander un changement de destination

Éléments linéaires

- Haie, ripisylve ou alignement d'arbres protégé
- Espace boisé classé

Éléments surfaciques

- ▨ Emplacement réservé
- ▨ Espace boisé classé
- ▨ Espace écologique et/ou paysager protégé
- ▨ Secteur de taille et capacité d'accueil limitées (STECAL)
- ▨ Périmètre d'attente / gel de la constructibilité
- ▨ Ensemble bâti protégé
- ▨ Orientation d'aménagement et de programmation
- ▨ Polarité commerciale principale
- ▨ Polarité commerciale de proximité

Zones

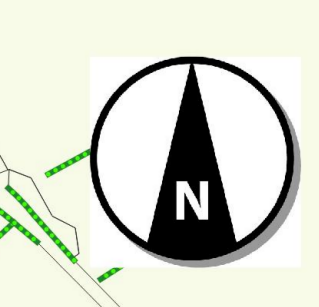
- A agricole
- Ap agricole protégée
- N naturelle
- Nc naturelle-carrières
- Nj naturelle-jardins
- NLn énergie
- Np naturelle-protégée
- Ua centre-ville
- UAb centre-bourg
- Ue habitat dense/centre périphérie
- Uc résidences d'habitat collectif
- Udi habitat individuel
- Udi habitat individuel
- UeA, bz économique
- Ul équipements
- ULn énergie
- Un habitat isolé-hameaux
- IaUd urbanisation future (habitat/mixité)
- IaUe urbanisation future (économique)
- IaUl urbanisation future (équipements)
- IaUz urbanisation future (ZAC)
- 2aU urbanisation future moyen terme


Contraintes technologiques et environnementales

- ▨ Zone humide actuelle - SAGE Vienne-Auron
- ▨ Zone humide potentielle - SAGE Cher Amont (potentiel fort et très fort)
- ▨ PPR Inondations
- ▨ PPR Technologiques

Périmètres de protection des captages

- ▨ Éloigné
- ▨ Immédiate
- ▨ Rapprochée





- Limites communales**
- Limite communale
 - Limite de zones
- Protections paysagères et/ou écologiques**
- Arbre protégé
 - Haie, ripisylve ou alignement d'arbres protégé
 - Espace boisé classé
 - Espace boisé classé
 - Espace écologique et/ou paysager protégé
- Protections patrimoniales**
- Patrimoine bâti protégé
 - Ensemble bâti protégé
- Prescriptions diverses**
- Site pouvant demander un changement de destination
 - Emplacement réservé
 - Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)
 - Périmètre d'attente / gel de la constructibilité
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - Polarité commerciale principale
 - Polarité commerciale de proximité
- Informations et servitudes particulières**
- Contraintes technologiques et environnementales**
- Zone humide avérée - SAGE Yèvre-Auron
 - Zone humide potentielle - SAGE Cher Amont (potentiel fort et très fort)
 - Plan de Prévention des Risques - Inondations
 - Plan de Prévention des Risques - Technologiques
- Périmètres de protection des captages**
- Immédiate
 - Rapprochée
 - Éloignée
- Zones**
- A agricole
 - Ap agricole protégée
 - N naturelle
 - Nc naturelle-carrées
 - Nj naturelle-jardins
 - NLn énergie
 - Np naturelle-protégée
 - UAa centre-ville
 - UAab centre-bourg
 - UB habitat dense/centre périphérie
 - UC résidences d'habitat collectif
 - UDa habitat individuel
 - UDb habitat individuel
 - UE a, b, c économique
 - UL équipements
 - ULn énergie
 - UN habitat isolé-hameaux
 - 1AUd urbanisation future (habitat/mixte)
 - 1AUe urbanisation future (économique)
 - 1AUL urbanisation future (équipements)
 - 1AUZ urbanisation future (ZAC)
 - 2AU urbanisation future moyen terme

PLUI
plan local d'urbanisme
intercommunal

BOURGES PLUS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Commune de Berry Bouy (sud)

Vu pour être joint à la délibération du Conseil
Communautaire arrêtant le PLUi le 17 juin 2021

0 200 400 600 m

Calendrier janvier 2019

